

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai déjà signalé que le consortium nous avait demandé de consacrer 37 millions de dollars à cette entreprise au lieu des 32 millions que nous avons déjà engagés. J'ai déjà indiqué à la Chambre que le consortium avait deux idées en tête. La première consistait à demander aux soumissionnaires s'ils pouvaient réduire le montant des soumissions qu'ils avaient présentées, et on me dit que le consortium a réussi à cet égard. La deuxième possibilité consistait à supprimer une partie non essentielle de l'élévateur, et le consortium est en train d'examiner cette possibilité. Une fois l'affaire réglée, il devait nous en informer et nous demander si nous pouvions lui accorder les 10 millions de dollars supplémentaires. Voilà où en sont les choses. Nous pensons que le consortium viendra très prochainement nous proposer de lui accorder des fonds supplémentaires.

● (1450)

M. Fulton: Le gouvernement choisit un moment étrange pour commencer à se faire prier pour accorder les fonds nécessaires. Il y a 18 mois, il avait offert 100 millions de dollars sans intérêt au même consortium pour construire un élévateur plus gros. Le consortium veut maintenant construire un élévateur plus petit et le gouvernement lui demande de le faire encore plus petit. Le consortium laisse maintenant tomber la capacité de réserve. Il se débarrasse de toutes les semelles. Le projet hydro-électrique de Falls River de 65 millions de dollars, qui devait approvisionner le terminus de Ridley Island en électricité, a été abandonné. La construction de ponts par le CN entre Terrace et Prince-Rupert a été abandonnée ou retardée pour une période indéfinie.

DEMANDE D'APPUI

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, le ministre appuiera-t-il ce projet et au besoin, le gouvernement acquerra-t-il une participation dans cet élévateur afin d'assurer l'exécution du projet? Est-ce dans l'intérêt du Canada ou non?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je suis déconcerté . . .

M. Fulton: En effet.

M. Pepin: . . . et pour cause, je pense.

Des voix: Bravo!

M. Pepin: Le député confond ses poulets provinciaux avec ses oeufs fédéraux. Il nous lance tout cela de façon désordonnée, ne faisant aucune distinction entre le rôle du gouvernement fédéral dans cette affaire et celui des gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral fait des choses remarquables au port de Prince-Rupert. Mon ami devrait l'admettre, ce qu'il fait habituellement, mais il est d'humeur combative aujourd'hui. Nous avons fourni des fonds pour les trois installations qui y sont en voie d'exécution: une dans le domaine des

céréales, une dans le domaine du charbon et une autre prévue pour bientôt, dans le domaine pétrochimique.

On peut toujours se demander si la somme de 37 millions de dollars est suffisante ou s'il faudrait 47 millions, mais le gouvernement doit prendre une décision au sujet des autres investissements qu'il a faits dans ce port-là et ailleurs. C'est une question de quantum, non de principe.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

L'EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ PAR L'HYDRO-QUÉBEC—LES DIFFICULTÉS POSSIBLES

M. Pierre Deniger (La Prairie): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et a trait au témoignage d'hier devant le comité spécial sur l'énergie du président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et au peuple canadien s'il a pris connaissance du témoignage de M. Bourbeau à l'effet qu'une modification à la loi sur l'Office national de l'énergie, le bill C-108, pourrait créer certaines difficultés pour l'Hydro-Québec car cette loi permettrait de modifier un permis d'exportation d'électricité pour des motifs de commodité et de nécessité publiques, pouvant créer des dommages de l'ordre de 10 milliards de dollars pour l'Hydro-Québec, et le ministre pourrait-il dire s'il a pris connaissance aussi de la déclaration de M. Bourbeau à l'effet que le corridor de l'électricité entre Terre-Neuve et les États-unis ne le laissait ni chaud ni froid?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai en effet pris connaissance de la déclaration de M. Bourbeau. J'avais entendu dire il y a quelque temps que l'Hydro-Québec s'inquiétait en effet d'une disposition particulière à laquelle l'honorable député s'est référé. J'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère de communiquer avec l'Hydro-Québec et d'essayer d'obtenir plus de renseignements. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir de renseignements additionnels jusqu'à maintenant. Nous avons en outre communiqué avec certains services d'utilité publique aux États-Unis et de ce côté-là, nous n'avons pas eu d'indication selon laquelle la disposition prévue pourrait créer des problèmes. Mais je veux cependant donner l'assurance à l'honorable député ainsi que la Chambre que le gouvernement ne laissera pas devant le Parlement une disposition qui aurait pour effet de causer un tel préjudice si tel était le cas. Si à la suite des consultations que l'on pourra avoir je l'espère très prochainement avec les autorités appropriées, on en venait à la conclusion qu'un tel préjudice serait possible, nous n'hésiterons pas à amender le projet de loi pour nous assurer qu'aucun préjudice ne sera créé au contrat d'Hydro-Québec.